

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Qui ont pris part à la Délibération : 12

Date de la convocation :

Le 3 juillet 2020

Séance du VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le VENDREDI DIX JUILLET à vingt-heures-trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel VENDITTI, 1^{er} Adjoint,
PRÉSENTS : Mme Chantal SABATIER, M. Didier MASSOT, Mme Annick CONTY Adjoints,
M. Antoine COLLOCA, Mme Christine SALANÇON, M. Benjamin ROCA, M. Maxime BEUGNON.

Procurations : M. Olivier SEBIRE à Mme Chantal SABATIER,
M. Alain ACERBIS à M. Antoine COLLOCA,
M. Jacques BERTOLINI à M. Didier MASSOT,
Mme Elodie LE CAER à M. Michel VENDITTI.

Absentes : Mme Héloïse MARBET
Mme Pascale GRUFFAZ.

Mme Chantal SABATIER a été nommée secrétaire de séance.

1 Délibération : PORTANT DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu l'arrêté n°30-2020-07-01-001 du 1^{er} juillet 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner pour l'ensemble des conseils municipaux du Gard, le 10 juillet 2020, en vue de l'élection des sénateurs,

Vu les candidatures :

Délégués	Titulaires	Suppléants
	1) M. Alain ACERBIS	4) M. Maxime BEUGNON
	2) Mme Elodie LE CAER	5) Mme Annick CONTY
	3) M. Benjamin ROCA	6) M. Didier MASSOT

M. le Maire invite l'assemblée à élire les trois délégués titulaires et les trois délégués suppléants. Les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Proclamation de l'élection des trois délégués titulaires :

- M. Alain ACERBIS, né le 25/02/1948 à ST PAULET DE CAISSON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- Mme Elodie LE CAER, née le 29/09/1984 à SAINT BRIEUC a été proclamé élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

- M. Benjamin ROCA né le 27/02/1986 à MONTPELLIER a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Proclamation de l'élection des trois délégués suppléants :

- M. Maxime BEUGNON né le 27/03/1990 à ORANGE a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- Mme Annick CONTY née le 13/02/1970 à ALES a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
- M. Didier MASSOT né le 14/04/1964 à BAGNOLS SUR CEZE a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Questions diverses : pas de questions.

Clôture de la séance à 21 heures 00.

M. Jacques BERTOLINI PROCURATION	M. Michel VENDITTI	Mme Chantal SABATIER	M. Didier MASSOT	Mme Annick CONTY
M. Alain ACERBIS PROCURATION	M. Benjamin ROCA	Mme Christine SALANÇON	Mme Pascale GRUFFAZ ABSENTE	M. Antoine COLLOCA
M. Maxime BEUGNON	M. Olivier SEBIRE PROCURATION	Mme Héloïse MARBET ABSENTE	Mme Élodie LE CAER PROCURATION	